



DEMANDE D'INSCRIPTION

CONCOURS EXTERNE/INTERNE DE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES GREFFIERS DE L'ÉTAT POUR L'ADMINISTRATION DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNÉE 2014

SESSION DES 19 et 20 AOUT 2014

Ecrire très lisiblement et en lettres MAJUSCULES.
Cocher la ou les cases correspondant à votre situation

Je souhaite m'inscrire au : CONCOURS EXTERNE ou CONCOURS INTERNE

ÉTAT CIVIL

M

Mme

Mlle

Votre nom de naissance :

Votre nom d'usage ou de femme mariée :

Votre prénom :

Vos autres prénoms (séparés par une virgule) :

Votre date de naissance _____ (JJ/MM/AAAA)

Ville de naissance _____

N° département _____

DOM-COM ou pays étranger _____

NATIONALITÉ

Êtes-vous français actuellement ? oui non

Si non, précisez votre nationalité :

Êtes-vous en instance d'acquisition de la nationalité française ? oui non

Si vous êtes en instance d'acquisition de la nationalité française, vous pouvez vous inscrire mais vous devrez avoir acquis la nationalité française **au plus tard à la date de la 1^{ère} épreuve écrite.**

COORDONNÉES PERSONNELLES

Les courriers du service administratif régional de Papeete (convocations aux épreuves) seront envoyés à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Votre adresse

Rue, avenue... :

Code postal :

Commune :

Pays :

Vous pouvez préciser :

- vos coordonnées téléphoniques

Domicile :

Travail :

Portable :

Votre adresse électronique :

SITUATION MILITAIRE

Si vous avez accompli le service national en tant qu'appelé ou en tant que volontaire, précisez la durée :

années mois jours

Si vous avez accompli des services militaires, précisez la durée :

années mois jours

Si vous n'avez pas accompli de service national, précisez votre situation :

Vous avez été dispensé, réformé, exempté ou ajourné ? oui non

Avez-vous accompli l'obligation de recensement ? oui non

Avez-vous accompli la journée d'appel à préparation à la défense ? oui non

SITUATION PERSONNELLE

Êtes-vous travailleur handicapé ? oui non

Pour les travailleurs handicapés, **pièces à joindre obligatoirement au moment de l'inscription :**

- Personne reconnue travailleur handicapé. Joindre obligatoirement une **copie** de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) en cours de validité.
- Demande d'aménagement(s) d'épreuves. Joindre obligatoirement un **certificat médical** déterminant les conditions particulières d'installation, de temps et d'assistance nécessaires (*exemples : tiers temps supplémentaire, sujets en braille ou agrandis...*).

SITUATION ADMINISTRATIVE (externe et interne)

Précisez votre situation actuelle :

- fonctionnaire de l'Etat titulaire
- fonctionnaire territorial
- fonctionnaire hospitalier non titulaire (contractuel, auxiliaire ou vacataire)
- militaire
- autre – précisez :

Si vous êtes fonctionnaire, quel est votre grade actuel ?

Si vous êtes non titulaire, quel est votre emploi actuel ?

Dans quelle administration/établissement/juridiction êtes-vous employé(e) ?

Précisez l'adresse de cette administration/établissement/juridiction :

Rue, avenue... : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Pays : _____

Attention : les candidats au concours interne doivent obligatoirement faire établir par leur administration un état de leurs services.

POUR LES CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE

Copies des documents à joindre à votre demande d'inscription :

- titre ou diplôme : remplir le document joint et joindre la copie du titre ou diplôme ;
- demande d'équivalence : ouverte aux candidats ne possédant pas un titre ou diplôme BAC + 2 (remplir le document joint) ;
- copie du livret de famille ou acte(s) de naissance des enfants (pour les mères ou pères d'au moins 3 enfants) ;
- copie de la pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité), toute autre pièce n'étant pas acceptée ;
- copie de la carte vitale (n° de sécurité sociale lisible) ou attestation de droits.

POUR LES CANDIDATS AU CONCOURS INTERNE

Copies des documents à joindre à votre demande d'inscription :

- ❑ état des services accomplis rempli, daté et signé par votre (vos) supérieur(s) hiérarchique(s) (cf. document joint) ;
- ❑ copie des contrats de travail pour les agents non titulaires (nombre d'heures) ;
- ❑ copie de la pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité), toute autre pièce n'étant pas acceptée ;
- ❑ copie de la carte vitale (n° de sécurité sociale lisible) ou attestation de droits.

Candidat au concours externe de recrutement des greffiers des services judiciaires

Au choix du candidat externe (oral d'admission) : ❑ Dossier RAEP ❑ Conversation Jury

ÉPREUVE RAEP

La loi du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique a ouvert la possibilité d'une épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) dans les concours de la fonction publique. Ce nouveau type d'épreuve substitue aux exercices académiques traditionnels des modalités nouvelles qui permettent aux candidats de valoriser l'expérience professionnelle acquise dans l'exercice de leurs fonctions administratives.

L'épreuve d'admission des concours externe (au choix du candidat au moment de l'inscription) et interne consiste en un entretien avec le jury. Cet entretien vise à cerner les acquis de l'expérience professionnelle du candidat, à apprécier ses aptitudes ainsi que sa motivation.

Pour conduire cet entretien qui a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, d'une durée de dix minutes au plus, le jury dispose du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (durée totale de l'épreuve : vingt-cinq minutes maximum ; coefficient 4).

Le dossier R.A.E.P. est établi préalablement par le candidat en vue de l'épreuve orale d'admission.

En cas d'admissibilité, le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) doit être envoyé par le candidat par voie postale, pour le **jeudi 2 octobre 2014**, date impérative, au service organisateur des concours à l'adresse suivante :

cour d'appel de Papeete,
rue Edouard-Ahne,
immeuble UUPA, 3e étage,
BP 101,
98713 Papeete - Polynésie française.

RETRAIT ET DÉPÔT DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION

La date limite de retrait et de dépôt des formulaires d'inscription est fixée au mercredi 2 juillet 2014, terme de rigueur. Les formulaires d'inscription devront être retirés, du lundi 2 juin au mercredi 2 juillet 2014 inclus, à l'adresse suivante :

service administratif régional de la cour d'appel de Papeete (SAR),
rue Edouard-Ahne,
immeuble UUPA,
3e étage, couloir à droite,
BP 101,
98713 Papeete, Polynésie française.

Ouverture au public de 7 h 45 à 12 heures et de 13 h 30 à 15 h 30. Téléphone : 50-76-67.

Le formulaire d'inscription, dûment rempli par le candidat, devra être déposé ou adressé par pli recommandé, au plus tard le mercredi 2 juillet 2014, délai de rigueur, à l'adresse suivante :

service administratif régional de la cour d'appel de Papeete (SAR),
rue Edouard-Ahne,
immeuble UUPA,
3e étage, couloir à droite,
BP 101,
98713 Papeete, Polynésie française.

Ouverture au public de 7 h 45 à 12 heures et de 13 h 30 à 15 h 30. Téléphone : 50-76-67.

Fait à _____, le _____

Signature (obligatoire pour la validité de l'inscription) :